Département de la Sarthe

Commune de Saint-Denis-d'Orques

Reçu à la Préfecture de la Sarthe

Le : 07 MAI 2026

DCL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril, vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, les vingt-trois mars s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Damien LEVRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Damien LEVRARD, Annabelle MELAINE, Jean-Luc PAVARD, Bernard LEJEUNE, Béatrice MARTIN, Etienne SOW, Marc BAUDRY, Sébastien HERIN, Julie LELONG, Christelle GALOPPIN, Christian BERGER, Alexandra VINCENT et Cécile COUPE.
Formant la majorité des membres en exercice.
Nombre de conseillers présents : 13

Absents excusés :
M. Daniel FRANÇOIS ayant donné pouvoir à Cécile COUPE
Mme Adèle DOURET ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MELAINE,

Absents non excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Madame Annabelle MELAINE.

DÉLIBERATION N°2026-015 : AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L-2311-5 relatif à l'affectation du résultat de l'exercice,

Vu le Compte Financier Unique 2025,

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 qui reprend les résultats de l'exercice 2025, Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2025 :

Budget principal 39200

AFFECTATION DU RESULTAT N-1 au compte 1068	**81 124,62€**
AFFECTATION AU COMPTE 001	**-81 124,62€**
AFFECTATION AU COMPTE 002	**952 090,19€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-dessus.

Publié le : 02/10/2026 18:24 (Europe/Paris)
Par : La Mairie de Saint-Denis-d'Orques
https://www.intramuros.org/saintdenisdorques/documents_administratifs/81106

Budget PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

AFFECTATION DU RESULTAT au compte 1068	**0,00 €**
AFFECTATION AU COMPTE 001	**2 495,40 €**
AFFECTATION AU COMPTE 002	**10 409,95 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-dessus.

Budget ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT au compte 1068	**2 912,20 €**
AFFECTATION AU COMPTE 001	**- 2 912,20 €**
AFFECTATION AU COMPTE 002	**87 917,82 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-dessus.

Budget LOTISSEMENT DU CHEMIN VERT

AFFECTATION DU RESULTAT au compte 1068	**0,00 €**
AFFECTATION AU COMPTE 001	**0,00 €**
AFFECTATION AU COMPTE 002	**0,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'affectation des résultats ci-dessus.

- **DECIDE** les affectations des résultats 2025 pour les budgets de la commune de Saint Denis d'Orques (budget principal, photovoltaïque, assainissement et lotissement)

- **DONNE** pouvoir à Damien LEVRARD, le Maire, pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

À Saint-Denis-d'Orques, le 29 avril 2026,

Le Maire
Damien LEVRARD

MAIRIE DE ST-DENIS D'ORQUES (Sarthe)

Publié le : 02/10/2026 18:24 (Europe/Paris)
Par : La Mairie de Saint-Denis-d'Orques
https://www.intramuros.org/saintdenisdorques/documents_administratifs/81106